

Faculté de Médecine
École de Sages-Femmes

Diplôme d'État de Sage-femme

2019-2020

Connaissances des étudiants en PACES de Limoges sur les
études et la profession de sage-femme

Présenté
par

Elise DESTANNES

Expert scientifique : Marie-Noëlle VOIRON

Expert méthodologique : Agnès BARAILLE



REMERCIEMENTS

À ma guidante de mémoire, Mme Agnès Baraille, pour sa disponibilité, ses conseils et ses relectures attentives.

À ma directrice de mémoire, Mme Marie-Noëlle Voiron, pour sa disponibilité, son écoute et l'intérêt porté à mon travail.

À Valérie Blaize-Gagneraud, sage-femme enseignante, pour sa bienveillance et ses encouragements tout au long de cette année.

Au tutorat de la faculté de médecine et pharmacie de Limoges, pour votre aide dans la diffusion de mon questionnaire.

À mes camarades qui m'ont aidé à distribuer les questionnaires : Alexandra, Camille, Diane, Marion G, Philippine et Salomé.

À mes amies : Claire, Élodie, Hélène, Justine, Louise, Maurane et Sidonie, vous êtes exceptionnelles. Merci d'avoir toujours été là pour moi.

Claire, nous avons commencé ensemble en PACES à Limoges, nous sommes liées par ces deux années. Tu seras une orthophoniste extraordinaire, je suis très fière de toi.

À ma grand-mère, Monique, partie trop tôt lors de ma formation. Je pense à toi tous les jours, tu serais si fière.

À mes parents, pour m'avoir soutenu dans tous mes choix. C'est aussi grâce à vous que j'en suis là aujourd'hui. Je n'oublierai jamais tout ce que vous avez pu faire pour moi. Vous êtes géniaux, tout le monde rêverait d'avoir des parents comme vous.

À mes grandes sœurs, Marion et Sophie. Je suis tellement chanceuse de vous avoir, vous m'êtes si précieuses.

Et enfin...

À Nicolas, pour ton soutien indéfectible et tes précieux conseils. Je ne te remercierai jamais assez pour tout ce que tu fais pour moi. Merci de m'avoir supporté dans les moments les plus difficiles et de m'avoir toujours encouragé. J'ai hâte de commencer ma vie à tes côtés.

DROITS D'AUTEURS

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
DROITS D'AUTEURS	3
TABLE DES MATIÈRES	4
TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	6
LISTE DES ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	8
1. LA PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ	8
2. LA FORMATION EN MAÏEUTIQUE	8
2.1. La formation initiale	8
3. LA PROFESSION DE SAGE-FEMME	9
3.1. Compétences des sages-femmes	9
3.2. Modes d'exercice	10
3.3. La formation continue.....	11
4. CONNAISSANCES DES ÉTUDIANTS EN PACES SUR LA FILIÈRE MAÏEUTIQUE	12
4.1. Modifications apportées à l'information sur la filière maïeutique	12
MATÉRIEL ET MÉTHODE	13
1. TYPE D'ÉTUDE ET POPULATION ÉTUDIÉE	13
1.1. Critères d'inclusion.....	13
1.2. Critères de non inclusion.....	13
2. OUTIL DE RECUEIL DES DONNÉES	13
3. VARIABLES ÉTUDIÉES	13
4. CRITÈRES D'ÉVALUATION	14
5. MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES	14
RÉSULTATS	15
1. TAUX DE RÉPONSES	15
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	15
2.1. Répartition de la population	15
3. FILIÈRE MAÏEUTIQUE	16
3.1. Choix de la filière maïeutique	16
3.2. Participation à la réunion maïeutique et à la journée ORÉO	17
3.3. Profil des participants à la réunion d'information sur la filière maïeutique	18
4. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES CONCERNANT LES ÉTUDES DE SAGE-FEMME .	18
5. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES CONCERNANT LA PROFESSION DE SAGE-FEMME	20
.....	
6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES GLOBALES	23
ANALYSE ET DISCUSSION	25
1. POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ÉTUDE	25

2. ÉVALUATION DES CONNAISSANCES À PROPOS DES ÉTUDES DE MAÏEUTIQUE	25
3. EVALUATION DES CONNAISSANCES À PROPOS DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME	26
4. EVALUATION DES CONNAISSANCES GLOBALES	28
5. INFORMATIONS SUR LA FILIÈRE MAÏEUTIQUE	29
6. PROPOSITIONS D'ACTION	30
CONCLUSION.....	32
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	33
ANNEXES.....	34

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : Catégorie socio-professionnelle des parents	15
Figure 2 : Répartition des étudiants en PACES en fonction de leur choix d'orientation	16
Figure 3: Filière maïeutique envisageable si échec au premier choix d'orientation	17
Figure 4: Participation à la réunion d'information sur la filière maïeutique et journée ORÉO	17
Figure 5: Apport de la réunion d'information sur la filière maïeutique / ORÉO pour préciser le choix d'orientation	18
Figure 6 : Connaissances sur l'organisation générale des études de sage-femme et la formation théorique	19
Figure 7: Connaissances sur la formation pratique en maïeutique	19
Figure 8: Connaissances générales sur la profession de sage-femme	21
Figure 9: Connaissances sur les compétences obstétricales, pédiatriques et gynécologiques de la sage-femme.....	21
Tableau I : Comparaison des moyennes des connaissances sur les études de sage-femme	20
Tableau II : Comparaison des moyennes des connaissances sur la profession de sage-femme	22
Tableau III : Comparaison des moyennes des connaissances globales	23
Tableau IV : Comparaison des moyennes des connaissances (formation, profession, global) en fonction du type d'information reçue sur la filière maïeutique	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS

PACES : Première Année Commune aux Études de Santé

DFGSMa : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

DFASMa : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques

CNOSF : Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes

AMP : Assistance Médicale à la Procréation

PMI : Protection Maternelle et Infantile

DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

PCEM1 : 1^{ère} année du Premier Cycle des Études Médicales

A2 : 2^{ème} année des études de sage-femme

A3 : 3^{ème} année des études de sage-femme

INTRODUCTION

1. LA PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

La PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) est entrée en vigueur en septembre 2010, elle concerne aujourd'hui près de 60 000 étudiants. (1)

Sans remettre en cause le principe du concours et du numerus clausus, cette réforme a instauré une première année des études de santé commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques, maïeutiques et également avec certaines formations paramédicales selon les universités.

La formation délivrée au cours de la première année des études de santé est structurée en deux semestres et associe enseignements théoriques et dirigés.

Celle-ci comporte au cours des deux semestres des unités d'enseignements communes aux quatre filières et s'y ajoutent :

- Au premier semestre, une information sur les différents métiers correspondant à ces filières, pour permettre aux étudiants de choisir avec plus d'objectivité leur filière pour le concours du 2^{ème} semestre.
- Au second semestre, une unité d'enseignement spécifique à chacune des filières.

2. LA FORMATION EN MAÏEUTIQUE

2.1. La formation initiale

À l'issue de la PACES, les étudiants admis à poursuivre la formation de sage-femme pourront la réaliser au sein d'une des 35 écoles de sages-femmes en fonction de leur université. (2)

Le nombre de places en 2^{ème} année d'école de sages-femmes est de 994 en 2019 pour l'ensemble du territoire français. La formation est ouverte aussi bien aux femmes qu'aux hommes depuis 1982. (1)

Elle se compose de 2 cycles d'études.

Le premier cycle d'une durée de 3 ans confère le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) obtenu à l'issue des trois premières années d'études, PACES comprise.

Les 2^{ème} et 3^{ème} années alternent enseignements théoriques et pratiques et permettent aux étudiants sages-femmes d'acquérir les bases de la physiologie obstétricale, pédiatrique et gynécologique.

Le grade de licence est décerné aux étudiants ayant validé le 1^{er} cycle depuis l'arrêté du 19 juillet 2011. (3)

Le deuxième cycle se composant de 2 années d'études, confère le Diplôme d'État de sage-femme qui permet l'exercice de la profession.

Comme pour le 1^{er} cycle, ces deux années allient enseignements théoriques et pratiques.

Elles sont consacrées à l'apprentissage du diagnostic et de la prise en charge de la pathologie obstétricale, gynécologique et pédiatrique.

Le décret du 15 Décembre 2014 permet aux titulaires du diplôme d'État de sage-femme d'acquérir le grade universitaire de Master. (4)

3. LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

En 2017 la profession compte près de 22 725 sages-femmes actives dont 2,6% d'hommes d'après le Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes (CNOSF). (5)

C'est une profession médicale à compétences définies.

Les champs d'intervention auprès des femmes et des nouveau-nés en bonne santé sont établis par le code de la santé publique. (6)

3.1. Compétences des sages-femmes

3.1.1 En pré-partum

La sage-femme peut déclarer une grossesse, en assurer son suivi médical c'est-à-dire réaliser les consultations prénatales, prescrire les examens et thérapeutiques associés selon une liste définie par arrêté.

Experte de la physiologie de la femme, elle doit adresser ses patientes à un médecin si une pathologie est décelée.

Elle peut animer des séances de préparation à la naissance et accompagner la femme / le couple dans l'élaboration d'un projet de naissance.

Son rôle est aussi de dépister les risques médicaux et psychosociaux liés à l'environnement de la femme enceinte.

Les sages-femmes peuvent également concourir aux activités d'assistance médicale à la procréation (AMP).

3.1.2 En per-partum

La sage-femme doit être capable de diagnostiquer et prendre en charge le travail, son pronostic, sa surveillance, réaliser l'accouchement et la délivrance en toute autonomie. Elle peut pratiquer l'épisiotomie et sa réfection ou celle de déchirures simples.

Au niveau pédiatrique, les sages-femmes sont habilitées à réaliser si nécessaire une réanimation néonatale, à pratiquer l'examen clinique complet du nouveau-né et ses examens complémentaires.

3.1.3 En post-partum

En post-partum, la sage-femme assure la surveillance des suites de couches et accompagne l'allaitement.

Elle peut aussi réaliser la visite post-natale depuis 2004, et effectuer la rééducation périnéale. La prescription et la pratique de la vaccination de l'entourage de la femme et de l'enfant pendant la période post-natale font aussi partie des nouvelles compétences des sages-femmes.

3.1.4 Compétences gynécologiques

Depuis 2009, la sage-femme peut réaliser le suivi gynécologique de prévention de la femme en bonne santé sous réserve d'adresser la patiente à un médecin en cas de situation pathologique.

Les sages-femmes peuvent prescrire l'ensemble des moyens contraceptifs et réaliser les frottis cervico-utérins de dépistage.

Depuis 2016, elles sont habilitées à pratiquer les interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse. (7)

3.2. Modes d'exercice

Les modes d'exercice de la profession de sage-femme sont variés.

Les conditions d'exercice sont définies et encadrées par le Code de la Santé Publique et le Code de déontologie de la profession.

3.2.1 Exercice salarié

Les sages-femmes peuvent être salariées dans le secteur public en tant que sages-femmes hospitalières ou territoriales, ou dans le secteur privé dans des établissements à but lucratif ou non.

L'exercice salarié concerne près de 71% des sages-femmes. (5)

- 51% travaillent à l'hôpital
- 15% en établissements privés
- 5% en PMI

L'évolution de carrière peut se faire vers l'enseignement, la direction d'une école ou des responsabilités d'encadrement d'équipes soignantes.

3.2.2 Exercice libéral

Comme toutes les professions médicales, la sage-femme dispose du droit d'exercer directement une activité libérale après l'obtention de son diplôme, sans condition de délai.

La part de sages-femmes libérales en 2017 est d'environ 19 %. Près de 10% des sages-femmes sont polyactives c'est-à-dire qu'elles cumulent un statut libéral et un emploi salarié. (5)

Cette pratique s'est considérablement développée au cours de ces dernières années.

En effet, le nombre de sages-femmes libérales a augmenté de 7 % par an en moyenne entre 2000 et 2010. Selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) le nombre de sages-femmes libérales devrait continuer à croître entre 2011 et 2030 de 5,6 % par an en moyenne. Ce mode d'exercice concernera près d'une sage-femme sur 3 en 2030.

La densité de sages-femmes salariées restera, elle, pratiquement stable. (8)

3.3. La formation continue

Les sages-femmes peuvent suivre des formations afin d'obtenir des diplômes universitaires ou interuniversitaires tels que ceux d'acupuncture, de tabacologie, d'échographie obstétricale, d'homéopathie, d'hypnose médicale, de périnatalité, de rééducation périnéale etc.

4. CONNAISSANCES DES ÉTUDIANTS EN PACES SUR LA FILIÈRE MAIEUTIQUE

J. LEYGE (9) a constaté lors de la réalisation de son mémoire en 2009 sur « l'information des PCEM1 sur les études et la profession de sage-femme à la faculté de médecine de Limoges » que plus de la moitié des étudiants en PCME1 estimait connaître peu, voire pas du tout, la formation et la profession de sage-femme.

A cette époque, la réunion d'information réalisée par la directrice de l'école de sages-femmes se tenait en Avril, quelques semaines avant les derniers partiels de l'année universitaire et occupait une heure sur la période de révisions ce qui pouvait constituer un frein à la présence des étudiants.

4.1. Modifications apportées à l'information sur la filière maïeutique

Actuellement, cette information est dispensée avant les partiels du premier semestre et son contenu a été modifié.

L'objectif est de la rendre plus adaptée, afin de permettre à l'ensemble des étudiants en PACES de Limoges d'effectuer un choix pleinement éclairé sur la filière maïeutique lors de leur orientation finale. Cette information n'est pas obligatoire et se déroule avant la période de révisions du 1^{er} semestre donc la majorité des étudiants n'y assistent pas.

Une journée Orientation et Réorientation (ORÉO) est mise en place depuis Janvier 2017 par la faculté de médecine de Limoges en coopération avec le Tutorat. Cette journée s'adresse à tous les étudiants en PACES et a pour but de les aider à se (ré) orienter. Celle-ci se déroule après les résultats du concours du 1^{er} semestre et précède les choix de filière.

Des intervenants de différentes filières sont présents dont des étudiant(e)s en maïeutique.

Avec toutes les améliorations apportées sur l'information à propos de la filière maïeutique depuis 10 ans nous nous sommes demandés quelles connaissances avaient en 2019 les étudiants en PACES de Limoges sur les études et la profession de sage-femme ?

L'objectif principal de ce travail était donc d'évaluer les connaissances des étudiants de PACES à Limoges sur les études et la profession de sage-femme.

L'objectif secondaire était de comparer les scores de connaissances en fonction des choix d'orientation et de la participation aux différentes informations sur la filière maïeutique.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

1. TYPE D'ÉTUDE ET POPULATION ÉTUDIÉE

Il s'agissait d'une étude descriptive, transversale et monocentrique.

1.1. Critères d'inclusion

Être étudiant en PACES à la faculté de Médecine-Pharmacie de Limoges.

1.2. Critères de non inclusion

Refus de participation.

2. OUTIL DE RECUEIL DES DONNÉES

L'outil de l'étude était un auto-questionnaire anonyme s'articulant en 3 parties (Annexe I).

La première partie portait sur les données personnelles de l'étudiant.

Les deuxième et troisième parties de ce questionnaire étaient consacrées à l'évaluation du niveau de connaissances des étudiants en PACES sur les études et la profession de sage-femme : 10 questions « Vrai / Faux » notées sur 1 point composaient chacune de ces 2 parties notées sur 10, le cumul des deux donnant une note sur 20.

Un pré-test a été réalisé en Décembre 2018, sur une dizaine d'étudiants en PACES inscrits dans une préparation privée et ne participant pas aux séances du tutorat.

La distribution et le recueil des questionnaires ont été effectués le 30 Janvier 2019 pendant une séance de tutorat, c'est-à-dire après la réunion d'information sur la filière maïeutique et la journée ORÉO.

Un corrigé du questionnaire a été fourni aux étudiants qui le désiraient.

3. VARIABLES ÉTUDIÉES

Nous avons utilisé des variables qualitatives (sexe, statut de l'étudiant par rapport à la PACES, premier choix d'orientation...) et quantitative (âge) pour décrire la population, et vérifier s'il existe des liens avec le niveau de connaissances des étudiants.

Des variables permettant d'évaluer les connaissances des étudiants en PACES concernant la formation (question 1 à 10) et la profession de sage-femme (question 11 à 20) ont été utilisées dans les parties II) et III) du questionnaire.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le critère d'évaluation principal était le niveau de connaissances des étudiants en PACES de Limoges sur les études de sage-femme et leur déroulement.

L'obtention d'une note sur 10 définissait le niveau de connaissances :

- ≥ 6 suffisant,
- = 5 moyen,
- < 5 insuffisant.

Le critère d'évaluation secondaire était le niveau de connaissances des étudiants en PACES de Limoges sur la profession de sage-femme, leurs compétences et responsabilités, L'obtention d'une note sur 10 définissait le niveau de connaissances :

- ≥ 6 suffisant,
- = 5 moyen
- < 5 insuffisant.

Les trois niveaux de connaissances ont été appliqués séparément aux parties II) et III) du questionnaire puis de manière globale grâce à une note sur 20 pour établir des différences interindividuelles.

L'obtention d'une note sur 20 définissait le niveau de connaissances :

- ≥ 12 suffisant,
- ≥ 10 et < 12 moyen,
- < 10 insuffisant.

5. MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

Le recueil des données a été réalisé sur Excel® et l'analyse a été effectuée grâce à Biostat™. Les variables qualitatives ont été présentées sous forme de fréquences et de pourcentages. Un test du Chi2 a été réalisé pour la comparaison des distributions des variables qualitatives. Les variables quantitatives ont été présentées sous forme de moyenne, et comparées à l'aide d'un test de Student. Le seuil de significativité choisi pour l'ensemble des analyses est de 0,05 avec un risque alpha de première espèce de 5%.

RÉSULTATS

1. TAUX DE RÉPONSES

Pour cette étude, 500 questionnaires ont été distribués aux étudiants en PACES présents lors d'une séance du Tutorat. 467 questionnaires ont été recueillis, 424 ont été entièrement remplis. Le taux de réponses était de 91%.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. Répartition de la population

- **Sexe**

La population étudiée comprenait 310 femmes (73%) et 114 hommes (27%).

- **Âge**

Les étudiants en PACES étaient âgés de 17 à 22 ans. L'âge moyen était de 18 ans.

- **Baccalauréat obtenu**

415 étudiants ont obtenu un BAC S avant de rentrer en PACES.

Les 9 étudiants restant se répartissaient entre les BAC ES, L et ST2S.

- **Statut de l'étudiant en PACES**

La population étudiée était composée de 132 doublants (31%) et 292 primants (69 %).

- **Catégorie socio-professionnelle des parents**

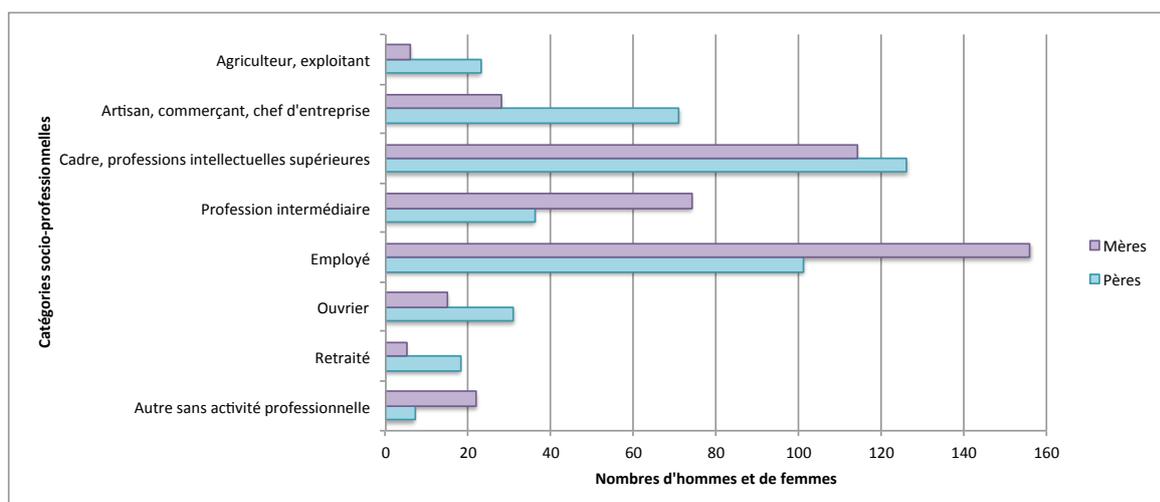


Figure 1 : Catégorie socio-professionnelle des parents

La majorité des étudiants en PACES ont des parents issus de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » (un tiers des pères et des mères) et de la catégorie « employé ».

- **Premier choix d'orientation**

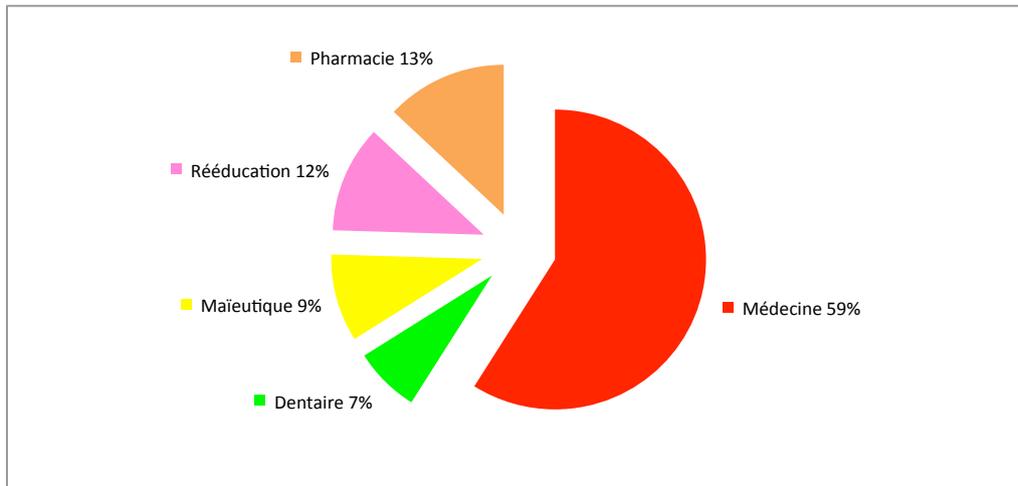


Figure 2 : Répartition des étudiants en PACES en fonction de leur choix d'orientation

La majorité des étudiants en PACES avait comme premier choix d'orientation « médecine » (59%).

41 % se répartissaient entre les autres filières : pharmacie 13 %, rééducation 12%, maïeutique 9 % et dentaire 7 %.

3. FILIÈRE MAÏEUTIQUE

3.1. Choix de la filière maïeutique

9% des étudiants en PACES avaient choisi maïeutique comme premier choix d'orientation.

Concernant ces 40 personnes, la moitié souhaitait devenir sage-femme depuis l'enseignement secondaire, un tiers depuis l'enfance et les autres depuis l'entrée en PACES.

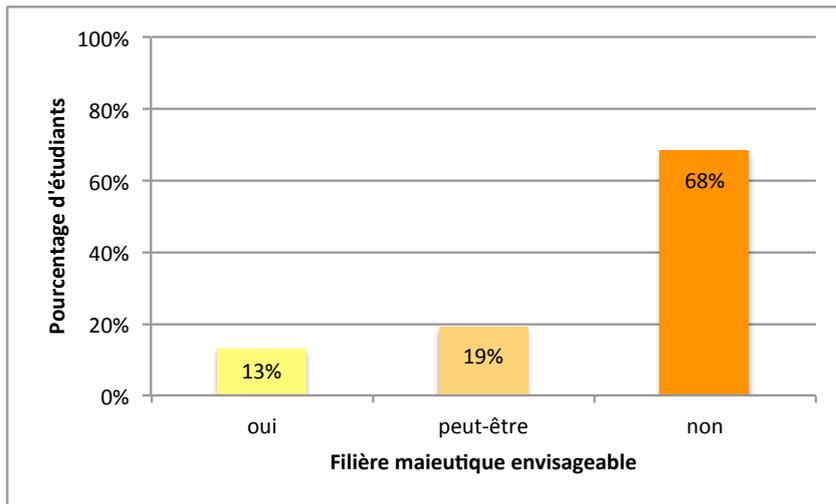


Figure 3: Filière maïeutique envisageable si échec au premier choix d'orientation

À la question « la filière sage-femme serait-elle pour vous envisageable en 2^{ème} intention ? », 68% des étudiants ont répondu « non », 19% « peut-être » et 13% « oui ».

3.2. Participation à la réunion maïeutique et à la journée ORÉO

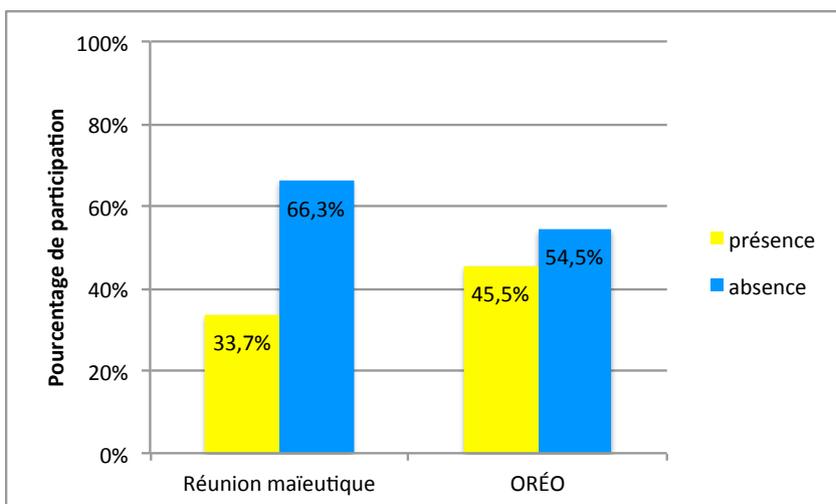


Figure 4: Participation à la réunion d'information sur la filière maïeutique et journée ORÉO

Un tiers des étudiants en PACES avaient déjà participé à la réunion d'information sur la filière maïeutique et près d'un étudiant sur deux à la journée ORÉO.

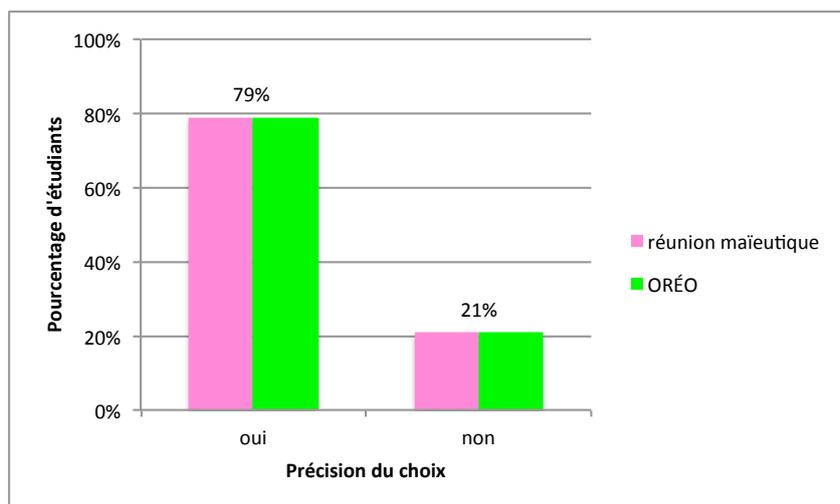


Figure 5: Apport de la réunion d'information sur la filière maïeutique / ORÉO pour préciser le choix d'orientation

79 % des étudiants ayant déjà participé à la réunion sur la filière maïeutique ou à la journée ORÉO affirmaient que les informations reçues leur ont permis de préciser leur choix d'orientation.

3.3. Profil des participants à la réunion d'information sur la filière maïeutique

143 étudiants étaient présents à la réunion d'information sur la filière maïeutique, 72% étaient des primants et 28% des doublants.

Parmi eux, 40 avaient comme premier choix d'orientation « maïeutique », les 103 autres se répartissaient dans les filières médecine (70), rééducation (14), pharmacie (13) et dentaire (6). 18% d'entre eux envisageaient la filière maïeutique en deuxième intention.

Tous les étudiants ayant comme premier choix d'orientation « maïeutique » étaient présents.

4. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES CONCERNANT LES ÉTUDES DE SAGE-FEMME

La note minimale obtenue était de 2, la maximale était de 10/10.

La moyenne était de 6,8/10.

92% de la population avait un niveau de connaissances « satisfaisant » ($\geq 6/10$) concernant la formation de sage-femme.

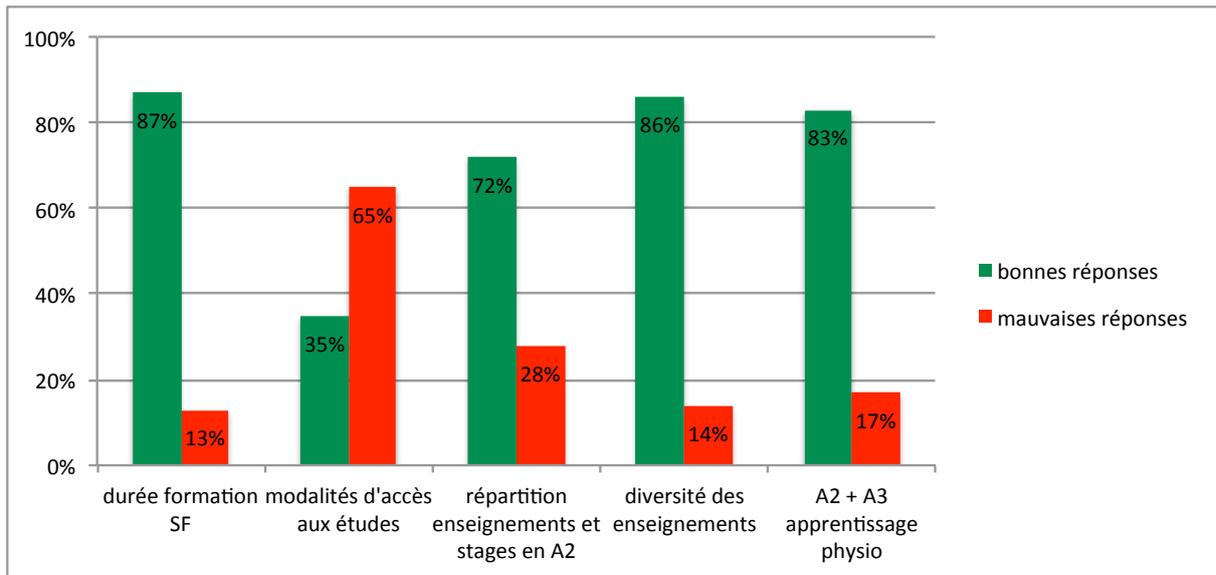


Figure 6 : Connaissances sur l'organisation générale des études de sage-femme et la formation théorique

Les taux de bonnes réponses étaient de : 87% pour la durée des études de sage-femme, 72% pour la répartition cours/stages en A2, 86% pour la diversité des enseignements dispensés à l'école et 83% pour l'apprentissage de la physiologie en A2/A3.

Les modalités d'accès aux études de sage-femme avaient un taux de mauvaises réponses de 65%.

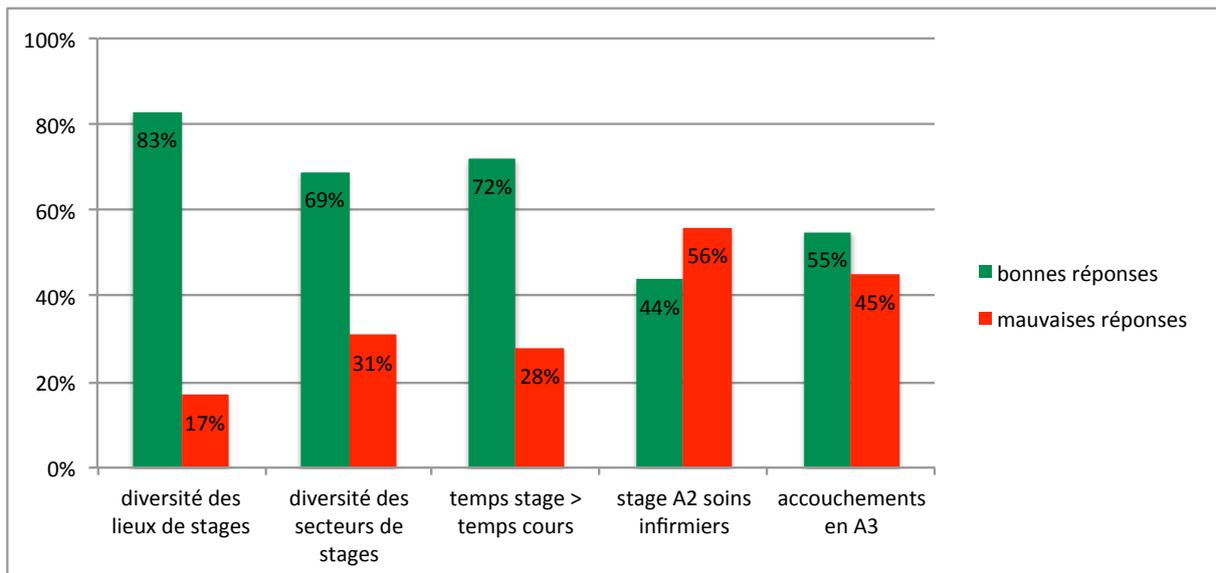


Figure 7: Connaissances sur la formation pratique en maïeutique

Les taux de bonnes réponses étaient de :

83 % concernant la diversité des lieux de stages, 69% pour la diversité des secteurs de stages et 72% pour la répartition stages/cours durant la formation.

56% des étudiants en PACES ne savaient pas que les stages en 2^{ème} année consistaient essentiellement en la réalisation de soins infirmiers et 45% que les étudiants sages-femmes réalisaient des accouchements dès la 3^{ème} année.

Tableau I : Comparaison des moyennes des connaissances sur les études de sage-femme

	Total	Moyenne/10 Partie II	p
1er choix orientation	424		0,0094*
Maïeutique	40	7,42	
Autres	384	6,79	
Envisager maïeutique			0,001*
Oui	124	7,14	
Non	260	6,63	
Réunion maïeutique			0,005*
Oui	143	7,13	
Non	281	6,71	
ORÉO			0,55
Oui	193	6,90	
Non	231	6,81	
Statut étudiant			0,98
Primant	292	6,85	
Doublant	132	6,87	

* p significatif

Il n'existait pas de différence significative entre les primants et les doublants, ni entre les étudiants présents à la journée ORÉO et les autres concernant les connaissances sur les études de maïeutique.

Par contre, les étudiants ayant comme premier choix d'orientation la filière maïeutique ou qui l'envisageaient avaient de meilleures connaissances que les autres ($p= 0,0094$ et $p= 0,001$) ainsi que ceux qui avaient participé à la réunion d'information maïeutique ($p= 0,005$).

5. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES CONCERNANT LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

La note minimale obtenue était de 3, la maximale était de 10/10.

La moyenne était de 8,3/10.

94 % des étudiants en PACES avaient un niveau de connaissances satisfaisant concernant la profession de sage-femme.

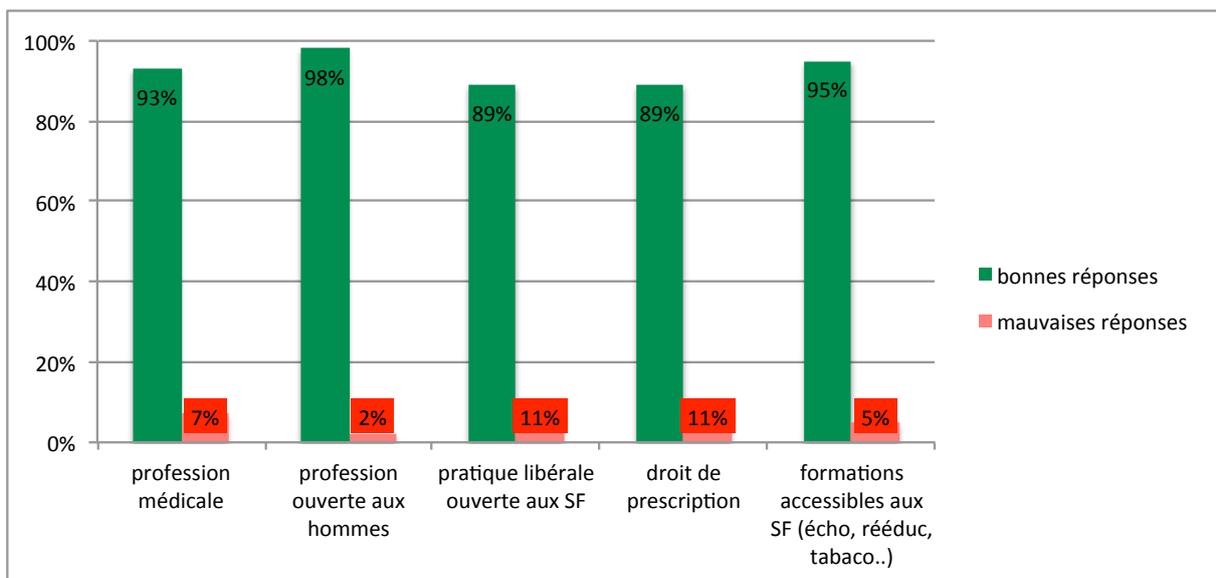


Figure 8: Connaissances générales sur la profession de sage-femme

Les taux de bonnes réponses étaient compris entre 89% et 98% concernant les connaissances générales sur la profession de sage-femme (profession médicale, mixité de la profession, pratique libérale, droit de prescription, formations possibles).

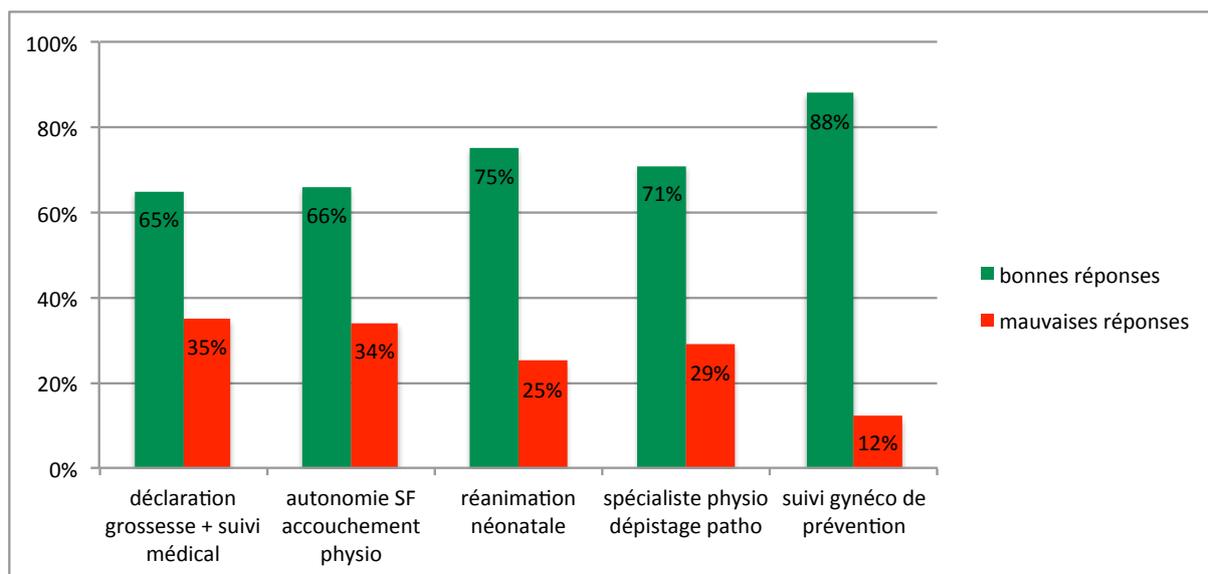


Figure 9: Connaissances sur les compétences obstétricales, pédiatriques et gynécologiques de la sage-femme

Les taux de bonnes réponses étaient de :

65% pour la déclaration de grossesse et son suivi médical par la sage-femme

66% concernant l'autonomie de la sage-femme sur un accouchement physiologique

71% pour le rôle de la sage-femme dans le dépistage de la pathologie

75% pour la pratique de réanimation néo-natale

88% pour la réalisation du suivi gynécologique de prévention

Tableau II : Comparaison des moyennes des connaissances sur la profession de sage-femme

	Total	Moyenne/10 Partie III	p
1er choix orientation	424		4*10⁻⁷*
Maïeutique	40	9,22	
Autres	384	8,22	
Envisager maïeutique			0,0004*
Oui	124	8,94	
Non	260	8,03	
Réunion maïeutique			0,0003*
Oui	143	8,81	
Non	281	8,06	
ORÉO			0,0003*
Oui	193	8,61	
Non	231	8,06	
Statut étudiant			0,61
Primant	292	8,34	
Doublant	132	8,28	

*p significatif

Les étudiants ayant comme premier choix d'orientation la filière maïeutique ou qui l'envisageaient avaient de meilleures connaissances que les autres ($p= 4* 10^{-7}$ et $p= 0,0004$). C'est également le cas de ceux qui avaient participé à une information, que ce soit la réunion d'information sur la filière maïeutique ou la journée ORÉO ($p= 0,0003$ $p= 0,003$).

Là encore, il n'existait pas de différence significative entre les primants et les doublants.

6. ÉVALUATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCES GLOBALES

La note minimale obtenue était de 7/20, la maximale était de 20/20.

La moyenne était de 15/20.

92 % de la population avait obtenu un niveau de connaissances globales satisfaisant.

Certaines variables ont influencé les scores obtenus.

Tableau III : Comparaison des moyennes des connaissances globales

	Total	Moyenne/20 Partie IV	p
1er choix orientation	424		6,25*10⁻⁷ *
Maïeutique	40	16,7	
Autres	384	15,0	
Envisager maïeutique			5*10⁻⁶ *
Oui	124	16,0	
Non	260	14,7	
Réunion maïeutique			6*10⁻⁷ *
Oui	143	16,0	
Non	281	14,8	
ORÉO			0,0068*
Oui	193	15,6	
Non	231	14,9	
Statut étudiant			0,76
Primant	292	15,2	
Doublant	132	15,2	

* p significatif

Sur les connaissances globales, les étudiants ayant comme premier choix d'orientation la filière maïeutique ou qui l'envisageaient ont obtenu de manière statistiquement significative de meilleures notes ($p= 6,25*10^{-7}$ et $p= 5,7*10^{-6}$) que les autres sur l'ensemble du questionnaire.

La comparaison des moyennes a montré une différence statistiquement significative de manière globale en faveur des étudiants ayant reçu une information sur la filière sage-femme (réunion sur la filière maïeutique ou ORÉO) et les autres ($p= 6*10^{-7}$ et $p= 0,0068$).

Aucune différence significative n'a été retrouvée entre les primants et les doublants sur l'ensemble du questionnaire.

Tableau IV : Comparaison des moyennes des connaissances (formation, profession, global) en fonction du type d'information reçue sur la filière maïeutique

	Moyenne ORÉO	Moyenne Réunion	p
Formation	6,9	7,1	0,16
Profession	8,6	8,8	0,19
Global	7,8	8,0	0,076

Nous avons observé que les participants à la réunion d'information sur la filière maïeutique ont obtenu de meilleures moyennes que les étudiants présents à la journée ORÉO.

Néanmoins, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre ces deux groupes en comparant chaque catégorie de connaissances (formation, profession et global) mais nous pouvons remarquer une tendance à la significativité ($p= 0,076$).

ANALYSE ET DISCUSSION

1. POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Le taux de réponses au questionnaire était un des points forts : 91% des étudiants présents à la séance de tutorat ont répondu intégralement au questionnaire.

Sur 976 étudiants inscrits à la 2^{ème} partie du concours en Janvier 2019 nous avons pu interroger 43% de la population (424 personnes).

De plus, l'échantillon d'étudiants était représentatif de la population car la proportion de femmes et d'hommes sur la promotion PACES 2018 était de respectivement 69% et 31%. Concernant le statut de l'étudiant, en 2018, on comptait 74% de primants et 26% de doublants. Ces chiffres concordaient avec nos résultats.

Les questionnaires ont été distribués pendant une séance de tutorat à la faculté de médecine et récupérés immédiatement. Il n'y avait donc aucun perdu de vue.

Malgré tout, certains étudiants ont refusé de remplir le questionnaire et d'autres l'ont rempli partiellement, ce qui les a rendus inexploitable.

Il existait un biais de sélection dans notre étude. En effet, seuls les étudiants inscrits au tutorat étaient présents.

Enfin, le questionnaire ne comportait que deux choix de réponses « Vrai » ou « Faux ». Il ne comportait pas de case « Ne sait pas ». De ce fait, certains étudiants ont répondu au hasard aux questions pour lesquelles ils n'étaient pas sûrs de la réponse.

2. ÉVALUATION DES CONNAISSANCES À PROPOS DES ÉTUDES DE MAÏEUTIQUE

Dans notre étude, les étudiants en PACES avaient de bonnes connaissances sur l'organisation générale des études de sage-femme.

Le taux de bonnes réponses était compris entre 72% et 87% hormis pour la question sur les modalités d'accès aux études qui comptait seulement 65% de bonnes réponses.

En effet, nous avons demandé aux étudiants s'il existait d'autres moyens que la PACES pour intégrer les études de maïeutique et la réponse « Vrai » était attendue car il est possible d'intégrer ces études via des passerelles. Certains étudiants qui étaient dans une dynamique de réorientation en fonction de leur classement, ont pu peut-être se renseigner sur cette possibilité mais cette réglementation est quand même loin du concours de fin d'année, objectif de ces étudiants, ce qui pouvait expliquer ce taux de réponses.

La formation pratique semblait moins connue par les étudiants en PACES, ce qui pouvait être lié au contenu de la réunion d'information sur la filière maïeutique plus axée sur l'organisation des études/stages que sur les actes réalisés sur le terrain. C'est également le cas pour les réunions d'informations sur les autres filières.

La réalisation de soins infirmiers en 2^{ème} année et des accouchements dès la 3^{ème} année a été abordée dans la réunion de présentation de la filière mais rapidement. Ces informations pouvaient donc ne pas avoir été retenues par les étudiants. Ces 2 questions comportaient respectivement seulement 44% et 55% de bonnes réponses.

Le fait que la formation intègre rapidement des actes concrets qui sont au cœur du métier de sage-femme peut influencer le choix pour cette filière dans un sens comme dans l'autre. En effet, certains pouvaient ne pas se sentir prêts à faire face à des situations telles qu'un accouchement et d'autres être attirés par la rapidité de la mise en pratique. Il semble donc important de plus insister sur le contenu de la formation pratique en maïeutique pour faciliter le choix de filière des étudiants mais également éviter les déceptions en cas d'inadéquation entre attentes et réalités.

Toutefois, nous pouvons conclure que les connaissances des étudiants en PACES de Limoges sur les études de sage-femme leur permettaient d'effectuer un choix éclairé de la filière maïeutique.

3. EVALUATION DES CONNAISSANCES À PROPOS DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Les étudiants avaient un meilleur niveau de connaissances qu'il y a 10 ans. En 2009, 52% des étudiants inscrits en PCEM1 connaissaient peu voire pas du tout la profession de sage-femme alors qu'en 2019, 94% des étudiants inscrits en PACES à Limoges avaient un niveau de connaissances satisfaisant sur les compétences et les responsabilités de la sage-femme.

Les généralités sur la profession de sage-femme étaient bien connues, puisque les questions ayant obtenu les taux les plus faibles de bonnes réponses étaient de 89% et concernaient la possibilité de pratiquer une activité libérale et le droit de prescription de la sage-femme.

Les compétences obstétricales, pédiatriques et gynécologiques des sages-femmes étaient moins connues des étudiants malgré un taux de bonnes réponses compris entre 65% et 88%.

Le meilleur taux de bonnes réponses obtenues concernait la question sur la réalisation par la sage-femme du suivi gynécologique de prévention de la femme en bonne santé, 88% des étudiants étaient informés sur cette compétence récente. Ce résultat pouvait s'expliquer par les nombreuses campagnes de dépistage et de prévention diffusées ces dernières années par le ministère de la santé notamment la campagne de prévention pour le dépistage du cancer du col de l'utérus. La pratique d'un suivi gynécologique régulier était recommandée et la sage-femme était souvent citée pour le réaliser. De plus, la démographie médicale d'aujourd'hui montre que la population de gynécologues-obstétriciens est devenue insuffisante. Les femmes ont donc eu recours à d'autres professionnels pour leur suivi gynécologique, ce qui a pu favoriser la connaissance de cette compétence de la sage-femme.

Au contraire, 29% des étudiants ne savaient pas que la sage-femme est la spécialiste de la physiologie et qu'elle doit pouvoir dépister la pathologie. Plus d'un tiers des étudiants ne connaissaient pas le rôle de la sage-femme dans le suivi médical d'une grossesse et de sa déclaration, ni dans son autonomie pour un accouchement physiologique. Ces trois compétences sont pourtant le cœur du métier de sage-femme.

Ce taux est bien inférieur à celui retrouvé par A. HUGO dans son étude portant sur 2495 étudiants de diverses filières (santé, droit, lettre, polytechnique) en 2016 à Clermont-Ferrand : 80,8 % des étudiants connaissaient le rôle de la sage-femme dans le suivi médical de la grossesse et 94,9 % des accouchements normaux (10). Il semblerait donc important de plus insister sur les compétences obstétricales de la sage-femme lors de la réunion d'information sur la filière maïeutique à Limoges.

Les $\frac{3}{4}$ des étudiants savaient que la sage-femme est compétente dans la réalisation d'une réanimation néonatale. Cette compétence est effectivement présentée lors de la réunion d'information sur la filière maïeutique mais aussi rapidement que les autres. Il est possible que le caractère urgent de cette prise en charge aux conséquences vitales ait davantage marqué les étudiants que le suivi de grossesse ou la pratique des accouchements.

Concernant notre étude, nous avons constaté que les étudiants semblaient mieux informés sur la profession de sage-femme car de meilleures notes ont été obtenues en comparaison avec la partie formation. Effectivement, les études de maïeutique sont peu/moins bien connues par la population générale que les compétences de la sage-femme.

Cela peut s'expliquer par la popularisation du métier de sage-femme et les nombreuses campagnes de communication (web, affichage) autour de la profession réalisée par l'État.

De plus, depuis 2017, l'école de sages-femmes de Limoges est installée dans les locaux des facultés de Médecine-Pharmacie. Ce déménagement a permis notamment une proximité entre

les étudiants en maïeutique et les étudiants en PACES, et par conséquent une meilleure connaissance de la profession de sage-femme et de la formation.

4. EVALUATION DES CONNAISSANCES GLOBALES

L'écart de score entre les variables « 1^{er} choix maïeutique » et « 1^{er} choix autres » pouvait s'expliquer par le taux de participation à la réunion d'information sur la filière maïeutique car celui-ci était de 100% pour les étudiants ayant comme premier choix sage-femme contre 27% pour les autres. De plus, il paraît logique que les étudiants s'orientant en 1^{ère} intention vers la filière maïeutique aient obtenu de meilleurs scores que les autres.

Malgré une faible participation à une des informations sur la filière maïeutique, les étudiants ayant comme premier choix d'orientation une autre spécialité ont obtenu de bons scores de connaissances sur l'ensemble du questionnaire. Parmi eux, les étudiants qui envisageaient la filière sage-femme en 2^{ème} intention ont obtenu globalement de meilleurs scores de connaissances que ceux qui ne l'envisageaient pas ; néanmoins les scores restaient bons globalement. Ce résultat est intéressant car il peut laisser penser que quand ces étudiants seront devenus des professionnels de santé, ils auront une vision réaliste des compétences des sages-femmes, ce qui pourra favoriser le travail collaboratif.

Nous pouvons donc supposer que les étudiants s'informaient avant leur entrée en PACES par les différents salons étudiants existants : Studyrama, Forum post-bac, Parcours Sup et les journées Portes Ouvertes des facultés de Médecine-Pharmacie de Limoges. De nombreux enseignants et étudiants de chaque filière étaient présents, notamment des étudiants de l'école de sages-femmes de Limoges.

Globalement, nous avons observé que les étudiants ayant participé à une des informations sur la filière maïeutique ont obtenu de meilleurs scores de connaissances que les autres sur l'ensemble du questionnaire, ce qui paraît logique.

Par conséquent, ces résultats nous ont prouvé que l'information était adaptée et utile : les étudiants ont acquis de nouvelles connaissances en participant à la réunion d'information sur la filière maïeutique ou à la journée ORÉO.

Aucune différence significative n'a été retrouvée entre les primants et les doublants sur l'ensemble du questionnaire. Nous pouvons supposer que ces 2 groupes d'étudiants participaient au moins une fois à une des informations sur la filière maïeutique et possédaient

donc un même niveau de connaissances à propos des études et de la profession de sage-femme.

5. INFORMATIONS SUR LA FILIÈRE MAÏEUTIQUE

En 2009, J.LEYGE mettait en évidence que la majorité des étudiants souhaitaient recevoir une information sur la filière maïeutique en début d'année universitaire.

Suite à la rédaction de son mémoire et à la réforme de la PACES, la réunion d'information a été avancée au 1^{er} semestre (Novembre), période durant laquelle les étudiants sont plus disponibles.

Concernant les intervenants, J.LEYGE avait constaté que 78,5% des étudiants souhaitaient la présence d'étudiants sages-femmes et 61,1% de sages-femmes de terrain à la réunion d'information. Cette organisation n'a pas été mise en place de manière constante. En revanche, la création de la journée ORÉO a permis à des étudiants et à des praticiens d'être présents.

Néanmoins, la participation d'étudiants sages-femmes à la réunion d'information sur la filière maïeutique pourrait être réalisable, apportant plus de concret, peut-être au détriment de l'objectivité de l'information, chacun ayant son propre ressenti par rapport aux études.

Enfin, 53% des étudiants souhaitaient que l'information soit faite par une sage-femme enseignante mais aucune raison n'était donnée quant à cette préférence. À ce jour, la réunion est toujours réalisée par la directrice pour des raisons pratiques. De plus, après discussion avec l'équipe pédagogique de l'école, la présence d'une sage-femme enseignante n'apporterait pas une valeur ajoutée car l'information délivrée serait identique.

Nous avons pu observer un plus fort taux de participation à la journée ORÉO qu'à la réunion d'information sur la filière maïeutique. Cette journée se déroule après les résultats du 1^{er} semestre et il est donc possible que cette information paraisse plus concrète pour les étudiants. De plus, elle concerne toutes les filières et la réorientation, donc il paraît cohérent qu'il y ait plus de participants.

Cette journée est organisée par le tutorat de Limoges et bénéficie d'une large communication web et par affichage. La présence d'étudiants d'années supérieures des différentes filières ainsi que celle des professionnels de santé pouvait aussi la rendre plus attractive.

Les étudiants ayant participé à la réunion d'information sur la filière maïeutique ou à la journée ORÉO ont le même niveau de connaissances sur la profession de sage-femme : aucune différence significative n'a été retrouvée entre ces deux groupes. On peut supposer

que l'information recherchée/demandée par les participants à la journée ORÉO était la même que celle délivrée lors de la réunion d'information réalisée par la directrice de l'école de sages-femmes. Cependant, après avoir interrogé la directrice et certaines étudiantes sages-femmes ayant déjà assisté à cette journée, les participants venaient plus dans un but de recherche de motivation et d'interrogations concernant leur classement, que dans une quête d'informations précises sur la filière maïeutique.

6. PROPOSITIONS D'ACTION

Lors de la réunion d'information sur la filière maïeutique, la participation volontaire d'une étudiante sage-femme de 4^{ème} ou 5^{ème} année pourrait être possible, afin de permettre peut-être plus d'interactions et de proximité avec les participants. De plus, un temps d'échange pourrait être prévu après l'information avec la directrice et l'étudiante sage-femme pour les étudiants souhaitant poser des questions.

Une mise à jour du site de l'école de sage-femme pourrait être envisageable, celui-ci n'étant pas très visuel. Des fiches concernant la formation en maïeutique, les compétences de la sage-femme et les possibles secteurs d'activité sont disponibles mais seulement en téléchargement et n'apparaissent pas instantanément lors de la visite du site. Mettre ces informations directement dans le corps du site en rédigeant différentes sections pourrait être plus simple et visuel pour les personnes allant chercher des informations sur le site internet. De plus, il pourrait être intéressant de noter sur le site les différentes options possibles pendant les études de sage-femme et la possibilité de réalisation d'un master en parallèle.

Il est nécessaire de continuer l'investissement de l'école de sage-femme et des étudiants sage-femme dans les différents salons étudiants et la journée Porte Ouverte de la faculté de Médecine-Pharmacie.

Une réactualisation du kakemono de l'école de sage-femme pourrait être possible, notamment concernant la formation en maïeutique et l'accès aux études qui semble être plus confus avec la disparition de la PACES. Ce kakemono pourrait être disponible au format web sur le site de l'université de Limoges et du CHU, au format affiche à l'école de sage-femme et pour la présentation de la filière lors des interventions dans les salons étudiants, aux journées porte ouverte de la faculté de Médecine-Pharmacie etc.

Suite à la réforme de l'accès aux études de santé, à la rentrée de septembre 2020, des étudiants arriveront d'autres filières comme la biologie et le droit, il va être nécessaire d'informer aussi ce public pour qu'ils effectuent un choix éclairé. Une invitation à la présentation de la filière sage-femme pourrait être proposée. Pour ceux qui ne pourront pas être présents, l'intervention pourrait être enregistrée et mise à disposition sur le site

Community Santé. Les filières médecine, pharmacie et rééducation pourraient également faire la même chose.

Une information en amont, dans les lycées qui en font la demande, pourrait être envisageable, pourrait peut-être permettre d'informer un public plus large.

CONCLUSION

Notre étude a relevé que les étudiants en PACES de Limoges étaient mieux informés qu'il y a 10 ans sur les études et la profession de sage-femme. Ils effectuent un choix de filière éclairé concernant la maïeutique.

Les étudiants ayant participé à une des informations sur la filière maïeutique ont obtenu de meilleurs scores de connaissances que les autres. Néanmoins les scores de connaissances des étudiants restent bons sur l'ensemble du questionnaire puisque 92% des étudiants avaient un niveau de connaissances globales satisfaisant.

Les futurs professionnels de santé sont donc bien informés sur la profession de sage-femme, cela permettra une bonne collaboration/coordination interprofessionnelle.

Pour une meilleure vision, il serait intéressant de vérifier auprès des étudiants sages-femmes de 2^{ème} année si l'information donnée en amont est cohérente et est selon eux le véritable reflet des études en maïeutique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Numerus clausus PACES 2019 [Internet]. Remede.org. [cité 3 avr 2020]. Disponible sur: <http://paces.remede.org/paces/numerus-clausus.html>
2. Annuaire des écoles de sage-femme [Internet]. Conseil national de l'Ordre des sages-femmes. [cité 3 févr 2020]. Disponible sur: <http://www.ordre-sages-femmes.fr/annuaire-des-ecoles/>
3. Arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques [Internet]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024454241&categorieLien=id>
4. Code de l'éducation - Article D612-34 [Internet]. Code de l'éducation. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=6E1B5C0EFD838D6DB2CD04F0298F9D8C.tplgfr37s_2?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000029915828&dateTexte=20180524&categorieLien=id#LEGIARTI000029915828
5. Rapport D'activité Cnosf 2017 [Internet]. calameo.com. [cité 3 avr 2020]. Disponible sur: <https://www.calameo.com/read/005126917185b2b041e2f>
6. Code de la santé publique [Internet]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000031930152&idSectionT A=LEGISCTA000006171285&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20180417>
7. Code de la santé publique - Article L2212-2. Code de la santé publique.
8. La profession de sage-femme : constat démographique et projection d'effectifs [Internet]. [cité 3 avr 2020]. Disponible sur: <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er791.pdf>
9. Leyge J. L'information des PCEM1 sur les études et la profession de sage-femme à la faculté de médecine de Limoges [mémoire pour l'obtention du diplôme de sage-femme]. Limoges; 2009.
10. Hugo A. Les connaissances des étudiants sur la profession de sage-femme : enquête auprès des 2495 étudiants des universités [mémoire pour l'obtention du diplôme de sage-femme]. Clermont-Ferrand; 2016.

ANNEXES

Annexe 1

QUESTIONNAIRE

Entourez les réponses.

I) Renseignements généraux

1. Êtes vous :

UN HOMME UNE FEMME

2. Quel âge avez-vous ?

.....

3. Quel baccalauréat avez-vous ?

S ES L ST2S Autre :

4. Êtes vous :

PRIMANT DOUBLANT TRIPLANT

5. À ce jour votre **premier** choix d'orientation est :

MEDECINE PHARMACIE DENTAIRE MAÏEUTIQUE KINÉ/ERGO

6. Si votre premier choix est maïeutique, depuis quand avez-vous envie de devenir sage-femme ?

DEPUIS L'ENFANCE DEPUIS LE COLLÈGE/LYCÉE DEPUIS LA PACES

7. Si votre premier choix n'est pas maïeutique, la filière sage-femme serait-elle pour vous envisageable en 2^{ème} intention ? (Si vous n'avez pas votre 1^{er} choix)

OUI NON PEUT-ÊTRE

8. Avez-vous **déjà** assisté à la réunion d'information sur la filière maïeutique ?

OUI NON

Si OUI, vous a t-elle permis d'affiner votre choix ? OUI NON

9. Avez-vous **déjà** assisté à la journée ORÉO ?

OUI NON

Si OUI, vous a-t-elle permis d'affiner votre choix ? OUI NON

10. Quelle est la catégorie socio-professionnelle de vos parents ?

Cochez les cases correspondantes.

Père Mère

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Agriculteur exploitant |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Artisan, commerçant, chef d'entreprise |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Cadre et profession intellectuelle supérieure |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Profession intermédiaire |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Employé |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Ouvrier |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Retraité |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Autre personne sans activité professionnelle |

Entourez les réponses justes.

II) La formation de sage-femme

1. La formation de sage-femme dure 5 ans
VRAI FAUX
2. Il existe d'autres moyens que la PACES pour intégrer les études de maïeutique
VRAI FAUX
3. L'enseignement en maïeutique est majoritairement théorique en 2^{ème} année
VRAI FAUX
4. Les stages sont réalisés uniquement dans les établissements hospitaliers du Limousin
VRAI FAUX
5. Les stages sont réalisés uniquement dans les services de salles de naissances, suites de couches et consultations gynécologiques et obstétricales
VRAI FAUX
6. Les cours dispensés durant la formation de sage-femme sont seulement en rapport avec l'obstétrique, la gynécologie et la pédiatrie
VRAI FAUX
7. Le temps de stage est supérieur au temps de cours dans la formation de sage-femme

VRAI FAUX

8. Les stages de 2^{ème} année consistent seulement en la réalisation de soins infirmiers
VRAI FAUX
9. Les étudiants sages-femmes réalisent des accouchements dès la 3^{ème} année
VRAI FAUX
10. La 2^{ème} et la 3^{ème} années de sage-femme sont consacrées à l'apprentissage de la physiologie
VRAI FAUX

III) La profession de sage-femme

11. La profession de sage-femme est une profession médicale
VRAI FAUX
12. La profession de sage-femme est réservée uniquement aux femmes
VRAI FAUX
13. Une sage-femme peut déclarer une grossesse et en assurer son suivi médical
VRAI FAUX
14. La présence du gynécologue-obstétricien en plus de la sage-femme est obligatoire pour un accouchement physiologique
VRAI FAUX
15. Une sage-femme est apte à réaliser une réanimation néonatale
VRAI FAUX
16. La sage-femme est une spécialiste de la physiologie et est formée pour dépister les pathologies
VRAI FAUX
17. Une sage-femme peut réaliser le suivi gynécologique de prévention de la femme en bonne santé
VRAI FAUX
18. La pratique libérale n'est pas ouverte aux sages-femmes
VRAI FAUX
19. La sage-femme n'a pas de droit de prescription
VRAI FAUX
20. Les sages-femmes peuvent suivre des formations qui leur permettent d'évoluer dans leurs pratiques (échographie obstétricale, tabacologie, rééducation périnéale, etc.)
VRAI FAUX

Connaissances des étudiants en PACES de Limoges sur les études et la profession de sage-femme

En 2009, plus de la moitié des étudiants en PCEM1 estimait connaître peu, voire pas du tout la formation et la profession de sage-femme.

Depuis 10 ans des améliorations ont été apportées sur l'information à propos de la filière maïeutique. Nous nous sommes donc demandé quelles connaissances avaient en 2019 les étudiants en PACES de Limoges sur les études et la profession de sage-femme.

Afin d'évaluer leur niveau de connaissances, nous avons réalisé une étude descriptive, transversale et monocentrique auprès de 424 étudiants.

Nos résultats mettaient en évidence une meilleure connaissance des études et de la profession sage-femme qu'il y a 10 ans.

Mots-clés : PACES, étudiants, sage-femme, connaissances

